



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Commission géographique

Sous bassin Marais Nord de Rochefort

10 janvier 2023



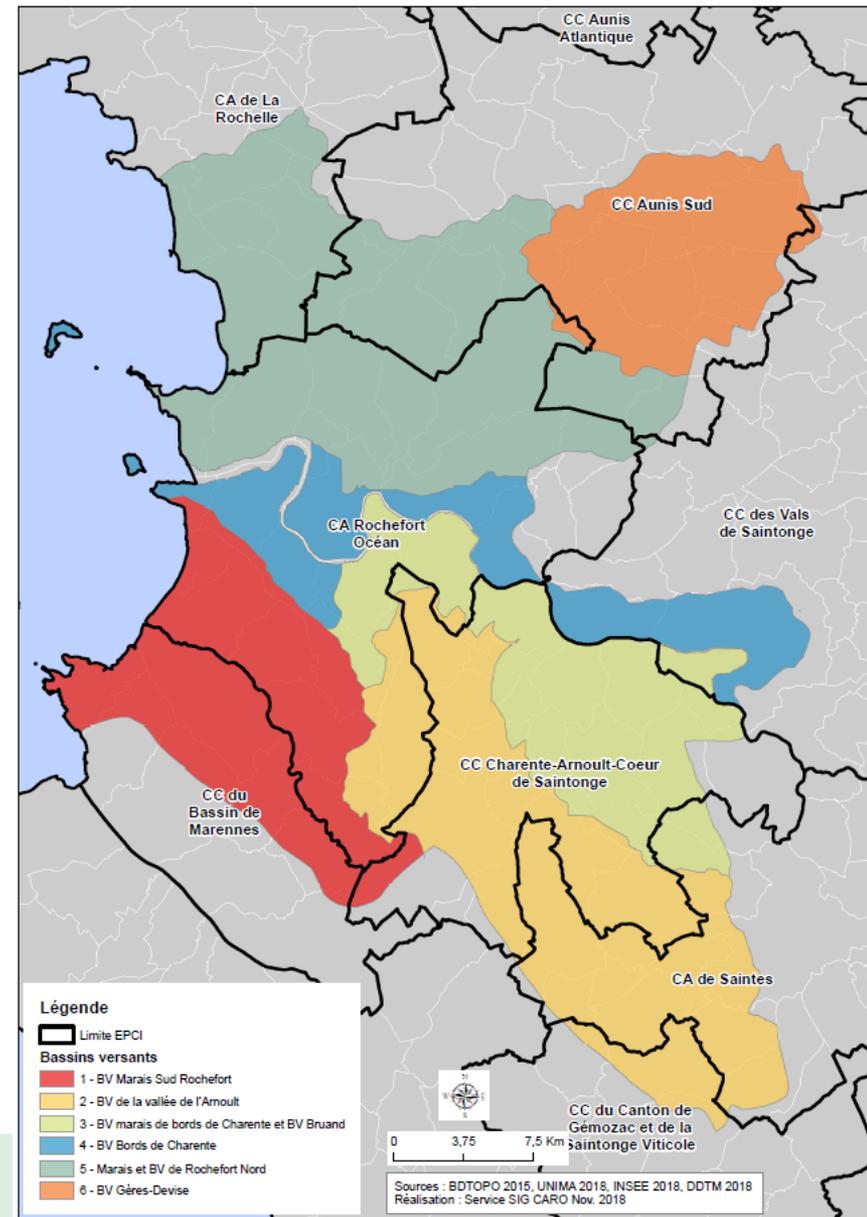
SYNDICAT MIXTE
DE
LA **CHARENTE-AVAL**



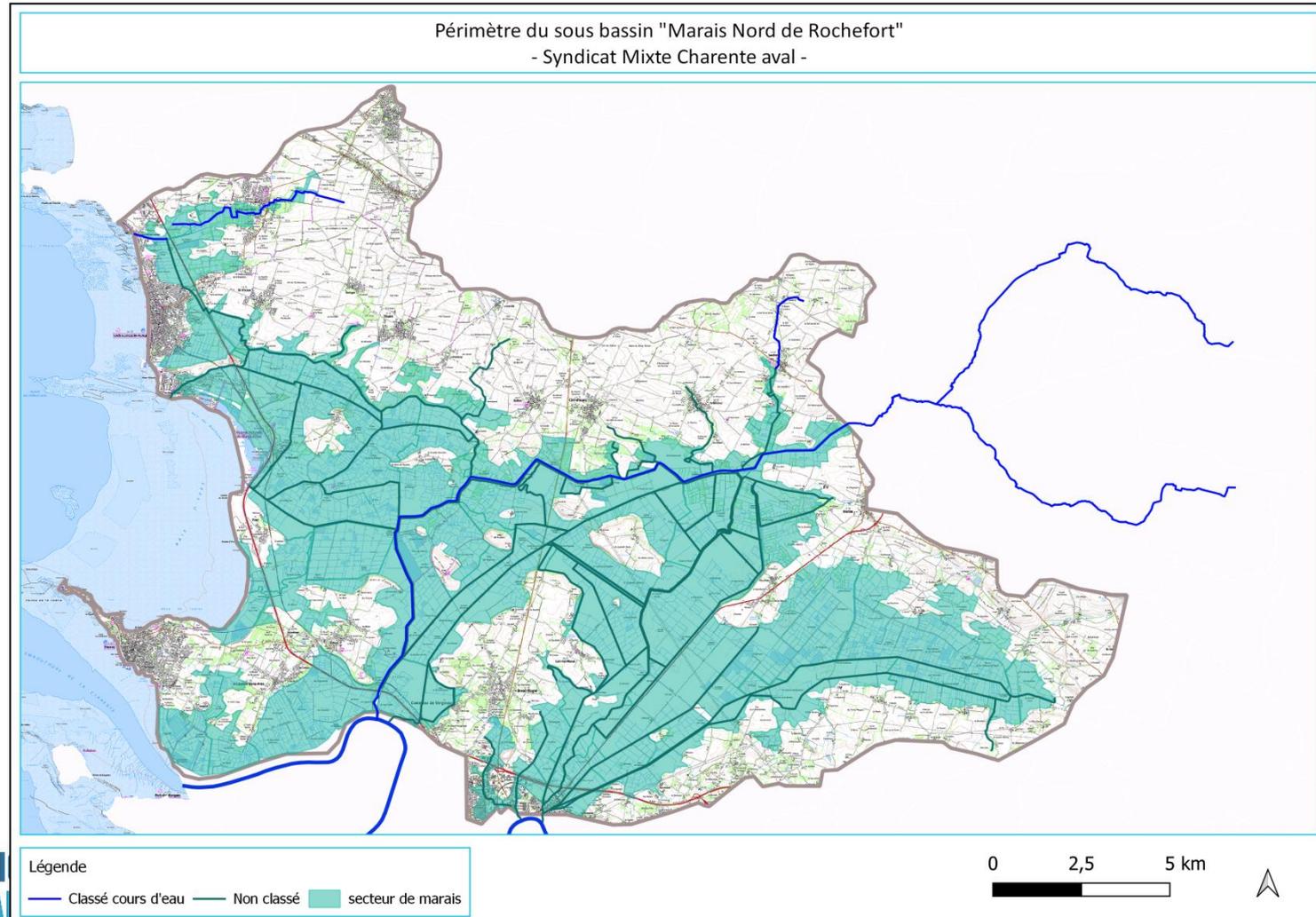
Ordre du jour

- Présentation du SMCA
- Facteurs marquants en 2022
- Actions 2022 sur le territoire
- Actions 2023 sur le territoire
- Etude préalable au PPG

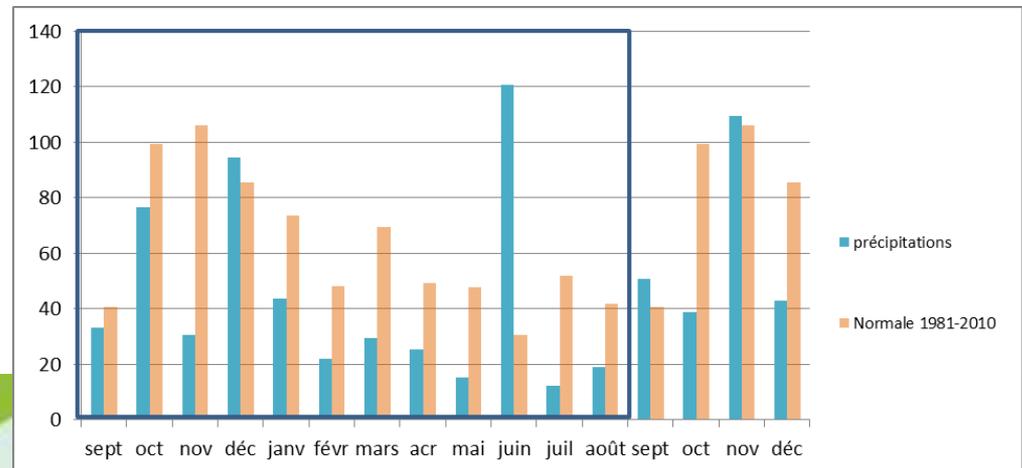
- Compétence GEMAPI
- Transfert de la compétence sur le territoire du SMCA par :
 - La CC Aunis Sud
 - la CC du Bassin de Marennes
 - la CC de Charente – Arnoult Cœur de Saintonge
 - la CC de Gémozac et de la Saintonge viticole
 - la CDA de La Rochelle
 - la CDA de Rochefort Océan
 - la CDA de Saintes
 - la CC des Vals de Saintonge
- Échelle hydrographique cohérente organisée en 5 sous bassins :
 - Gères-Devise
 - Marais Nord de Rochefort
 - Vallée de la Charente
 - Arnoult-Bruant
 - Marais de Brouage
- 1 200 km²



- 33 000 ha dont 15 000 ha de marais
- 28 communes réparties sur 4 EPCI
- 18 Associations Syndicales
- Sous bassin de la Gères Devisé
- Quelques cours d'eau dont le Canal de Charras

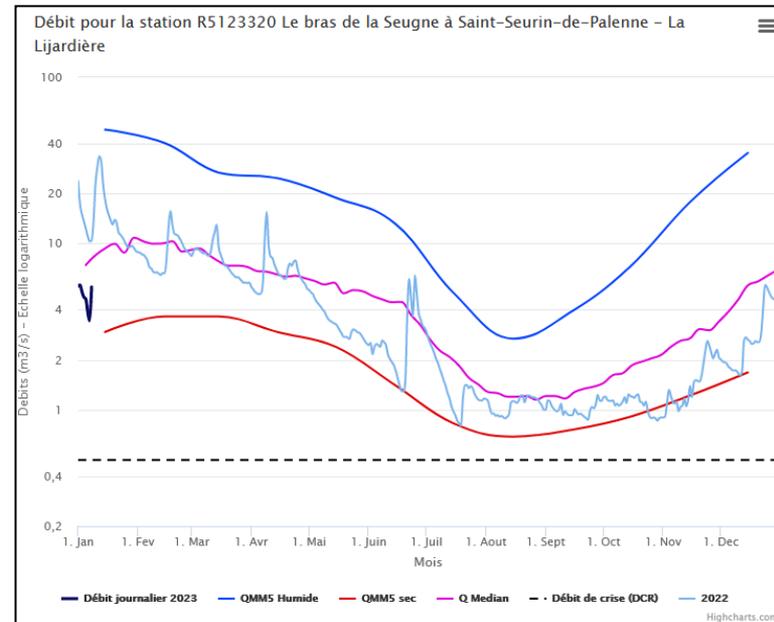
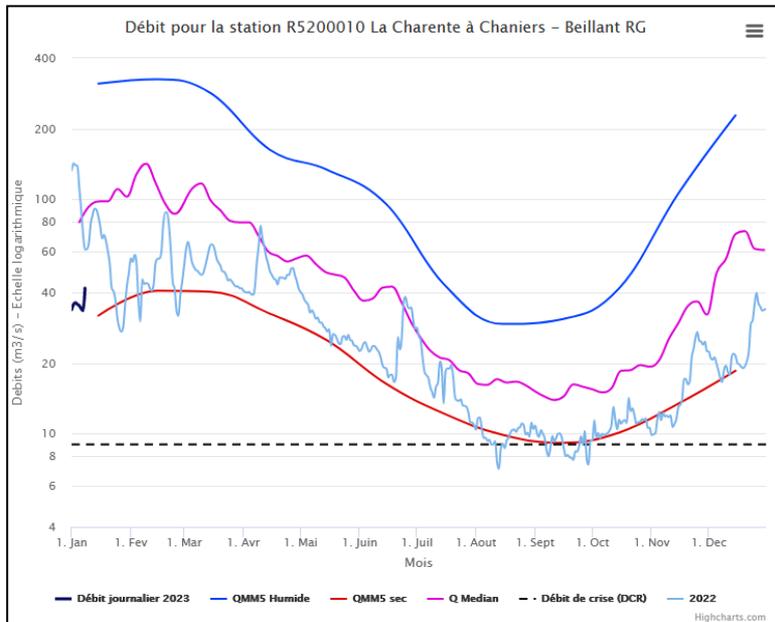


- Canicule :
 - période de très fortes chaleurs le jour et la nuit
 - 3 vagues en 2022 (juin, juillet, août)
- Sécheresse
 - absence ou insuffisance de pluie pendant une certaine période
 - Année 2022 (station La Rochelle) :
 - Anomalie de température : +2°C (température max moyenne)
 - Pic à 41,7°C (juillet)
 - Cumul année : 529,5 mm contre 744,4 mmm (Normale 1981-2010, déficit - 29%)
 - Précipitations (station La Rochelle) :
 - Mois > à la normale (année hydrologique) :
 - décembre 2021
 - juin 2022



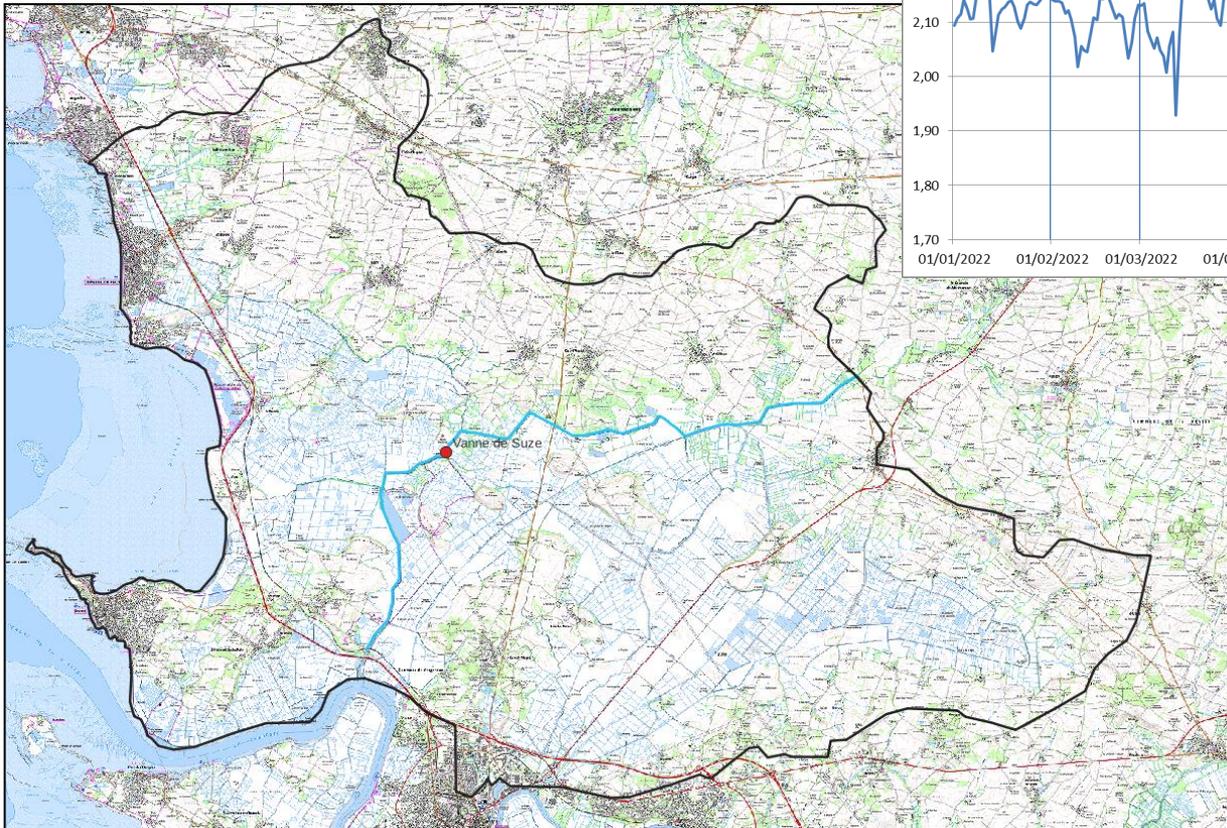
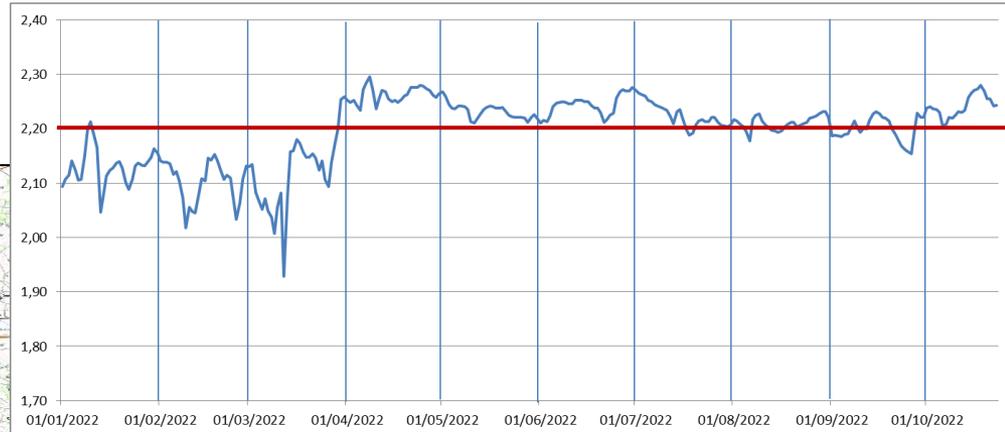
Données : <https://www.meteociel.fr/>
<https://mefrance.com>
<https://www.infoclimat.fr>

- Débits de la Charente (<https://www.fleuve-charente.net>)



- Niveaux d'eau – amont Suze

(Données UNIMA)



- Réalimentation :

- Gestion des prélèvements en fonction des débits de la Charente et de la Seugne

Débit Q (m ³ /s) cumulé de la Charente (Beillant) et de la Seugne (Lijardière)	Prélèvement UNIMA autorisé Débit (m ³ /s)
Q ≥ 18,5	3
18,5 > Q ≥ 16	2,8
16 > Q ≥ 13,8	2,6
13,8 > Q ≥ 12,1	2,2
12,1 > Q ≥ 10,5*	2
10,5 > Q ≥ 9,5*	1,2
Débit inférieur	0 sauf alimentation en eau potable, sécurité et salubrité publique

- 203 jours (du 30/04 au 18/11)

+ 7j réalimentation printanière à partir du 3/04

- Volume ~ 11 150 000 m³

+ ~ 274 000 m³ en réalimentation printanière

- Réserve de Breuil Magné

- 3 périodes : juillet, août et septembre
- Volume utilisé ~ 600 000 m³

(Cf. : Données UNIMA)

- Irrigation :

	2021	2022
Volume estival autorisé	4 162 560 m ³	4 141 747 m ³
volume estival consommé	3 539 352 m ³	3 701 523 m ³

- Arrêtés préfectoraux – limitations prélèvements :

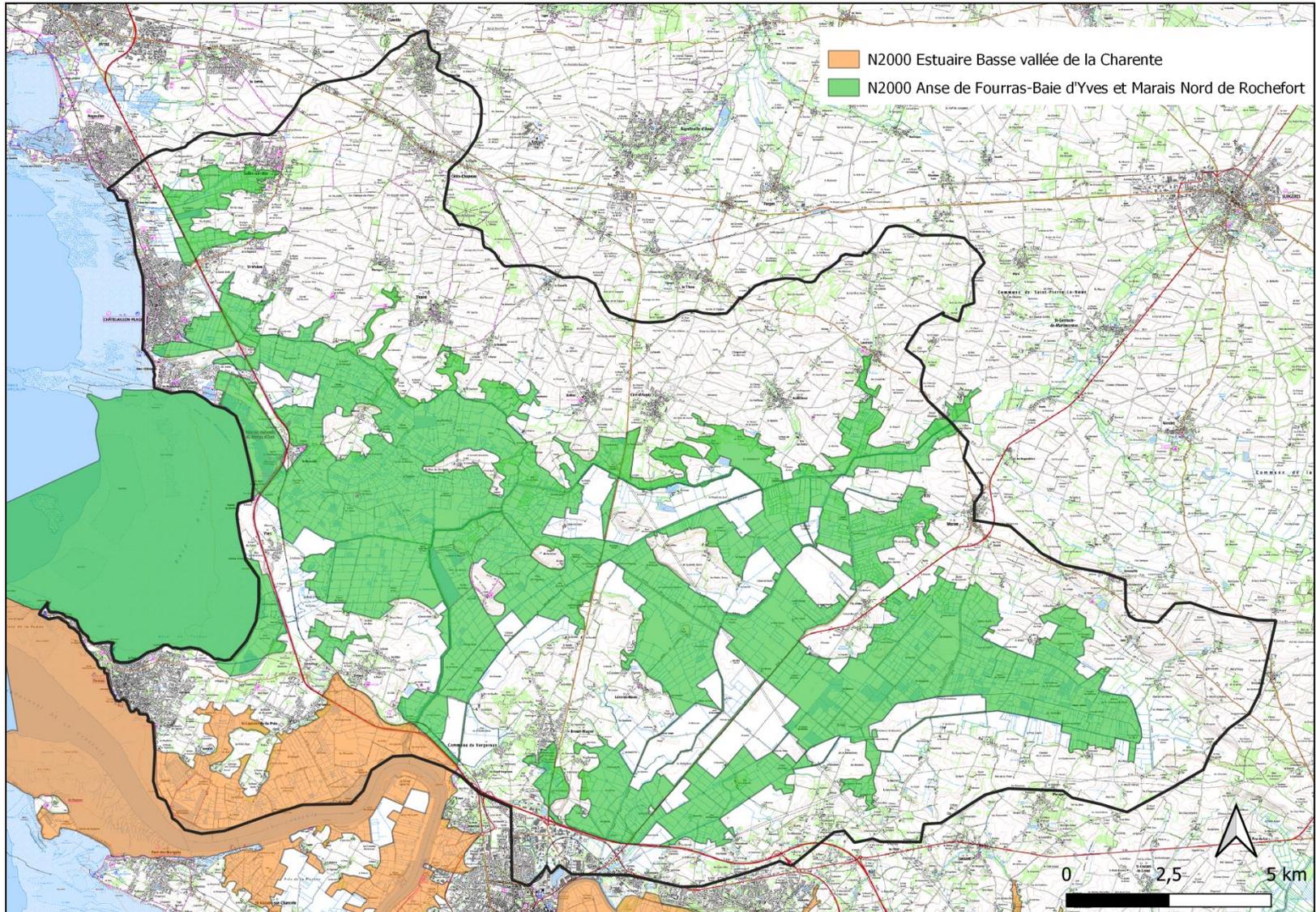
- 20 juillet 2022 – Marais Nord : alerte
- 3 août 2022 – Marais nord : coupure
- 9 septembre 2022 – Marais Nord : crise (interdiction totale)
- 14 octobre 2022 – Marais nord : coupure
- 17 novembre 2022 – Marais nord : levée des restrictions

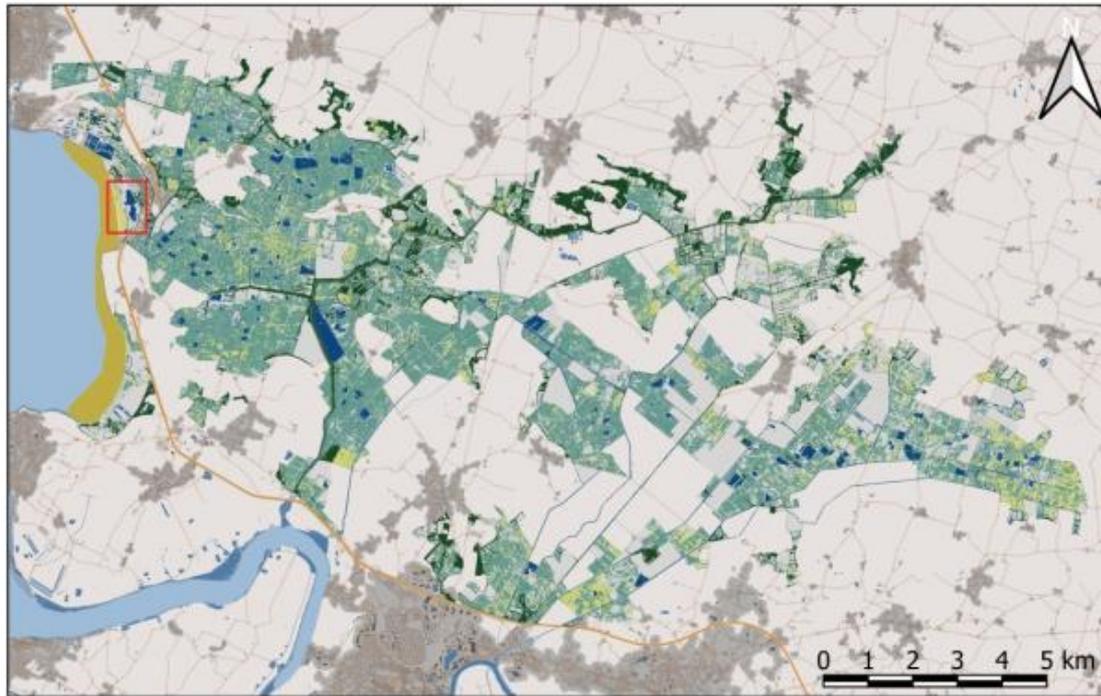
- Limitations complémentaires hors arrêté préfectoral par l'OUGC : limitations horaires pour l'irrigation

- Plan d'investissement pour la réserve de Breuil Magné
- Construction de la digue sur la commune d'Yves
- Mise en place d'un réseau de suivi sur les sous bassins du SMCA avec une plate-forme dédiée (ANTEA - lien avec celle du CD17)
- Plan de gestion du canal de Charras (DPF)
- Pollutions aux hydrocarbures sur le canal de Charras et nœud de Fichemore (février 2022, pris en charge par l'UNIMA et SMCA)

- Plan d'actions ou de gestion sur les Marais Nord de Rochefort

Actions	Structure
Plan de gestion du canal de Charras	CD17 (propriétaire) UNIMA (gestionnaire)
DOCOB Natura 2000 Marais Nord de Rochefort	CARO
DOCOB Natura 2000 Estuaire et basse vallée de la Charente	CARO
Plan de gestion du site « Cabane de Moins » (RNR)	FDC17
PAPI submersion marine et inondations	SILYCAF CDA de la Rochelle
PAPI Ruissellement	CDA de la Rochelle
PAPI « Estuaire et Charente »	CARO





Habitats d'intérêt communautaire (EUR28)

Habitats côtiers

- 1130 "Estuaires"
- 1310 "Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses"
- 1330 "Prés salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)"
- 1410 "Prés salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)"
- 1420 "Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)"
- 2120 "Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria ("dunes blanches")"
- 2130 "Dunes côtières fixées à végétation herbacée ("dunes grises")"
- 2190 "Dépressions humides intradunales"

Habitats aquatiques

- 3150 "Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition" ?
- 3170 "Mares temporaires méditerranéennes" ?
- 1150 "Lagunes côtières" ?

Les habitats aquatiques n'ont pu être cartographiés dans le détail. Des données complémentaires à la végétation sont nécessaires pour différencier ces habitats (utilisation de critères abiotiques).

Habitats agropastoraux

- 6510 "Prairies de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)"

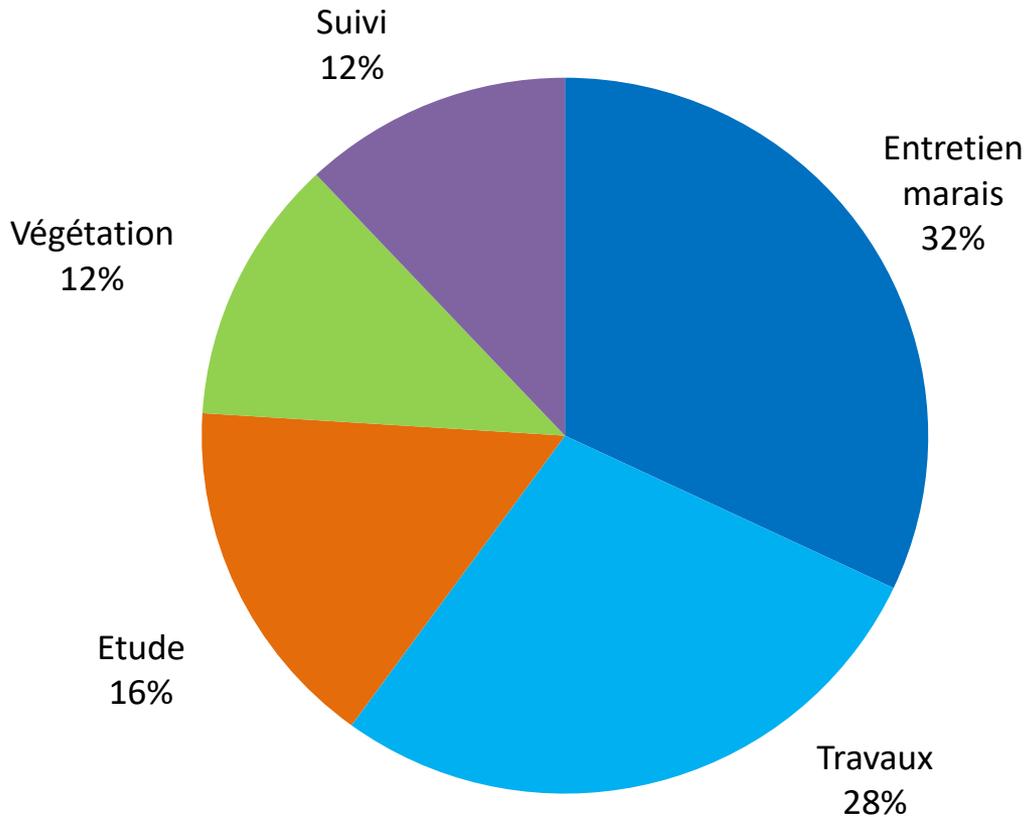
Habitats forestiers

- 91F0 "Forêts mixtes de Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)"
- 92D0 "Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)"

Autres habitats

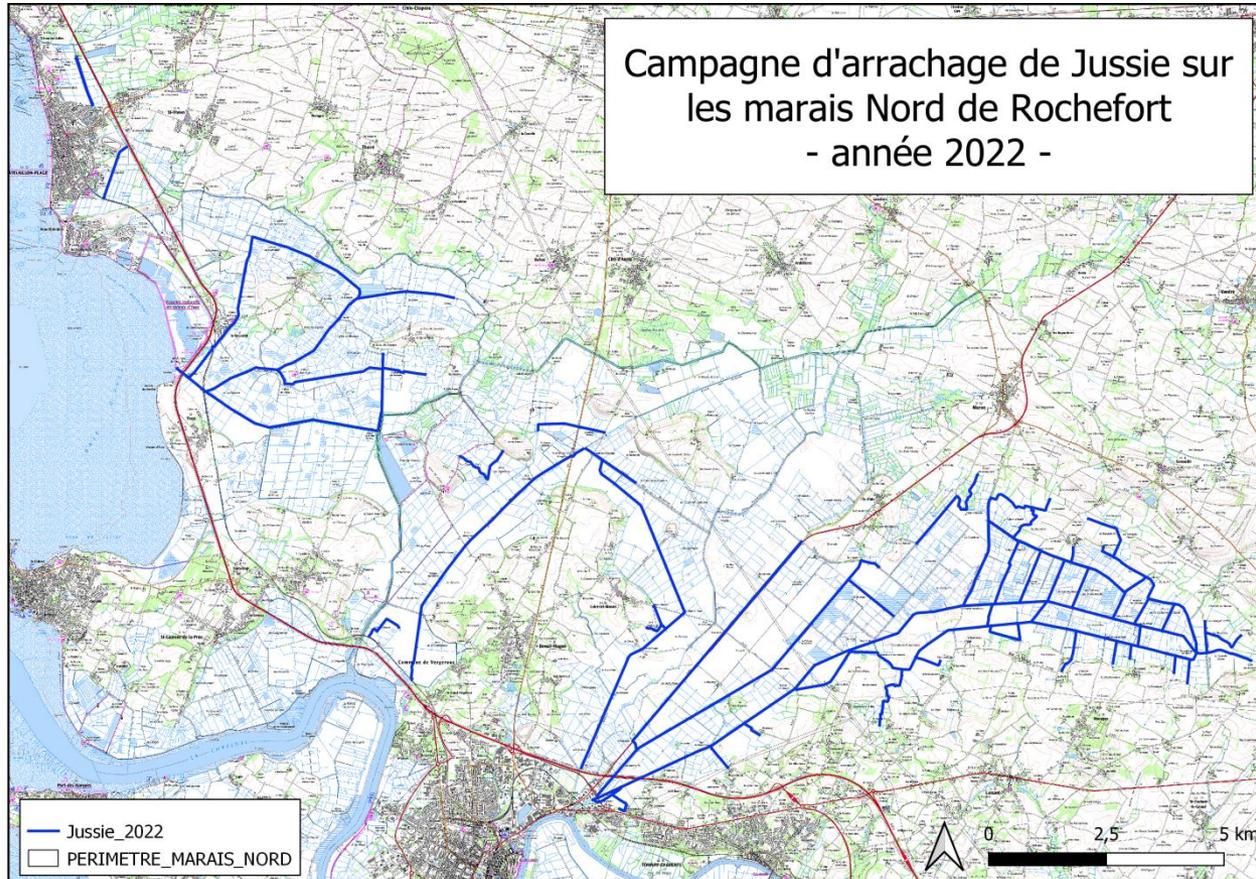
- Habitats non-concernés par la Directive Habitat





- Entretien des marais : 8 campagnes de curage des fossés (ASA/ASCO)
- Travaux : 4 chantiers de restauration des berges et/ou de levée, 2 chantiers ouvrages, 1 confortement de digue (réserve de Breuil Magné), travaux de roto-dévasage
- Etude : 4 études en cours
- Végétation : entretien du canal de Charras (arbres, haies côté Charras, haies côté marais)
- Suivis : piézomètres, suivi civelles, inventaire écologique (canal de Charras)

- Jussie



→ Campagne du **16 mai au 14 octobre 2022**

→ **117 475 ml soit 98 %** du linéaire réalisé
117 280 ml en 2021

→ **~ 135 350 L** de Jussie arrachée

• Lagarosiphon

- Colonisation du Lagarosiphon sur des secteurs du Marais Nord de Rochefort
- Difficultés de traitement de cette plante :
 - Système racinaire très développé + tiges fragiles
 - Difficultés pour repérer les herbiers en fonction des conditions climatiques
 - Densité des herbiers



Lagarosiphon sur l'AS de Châtelailon. Source : SMCA

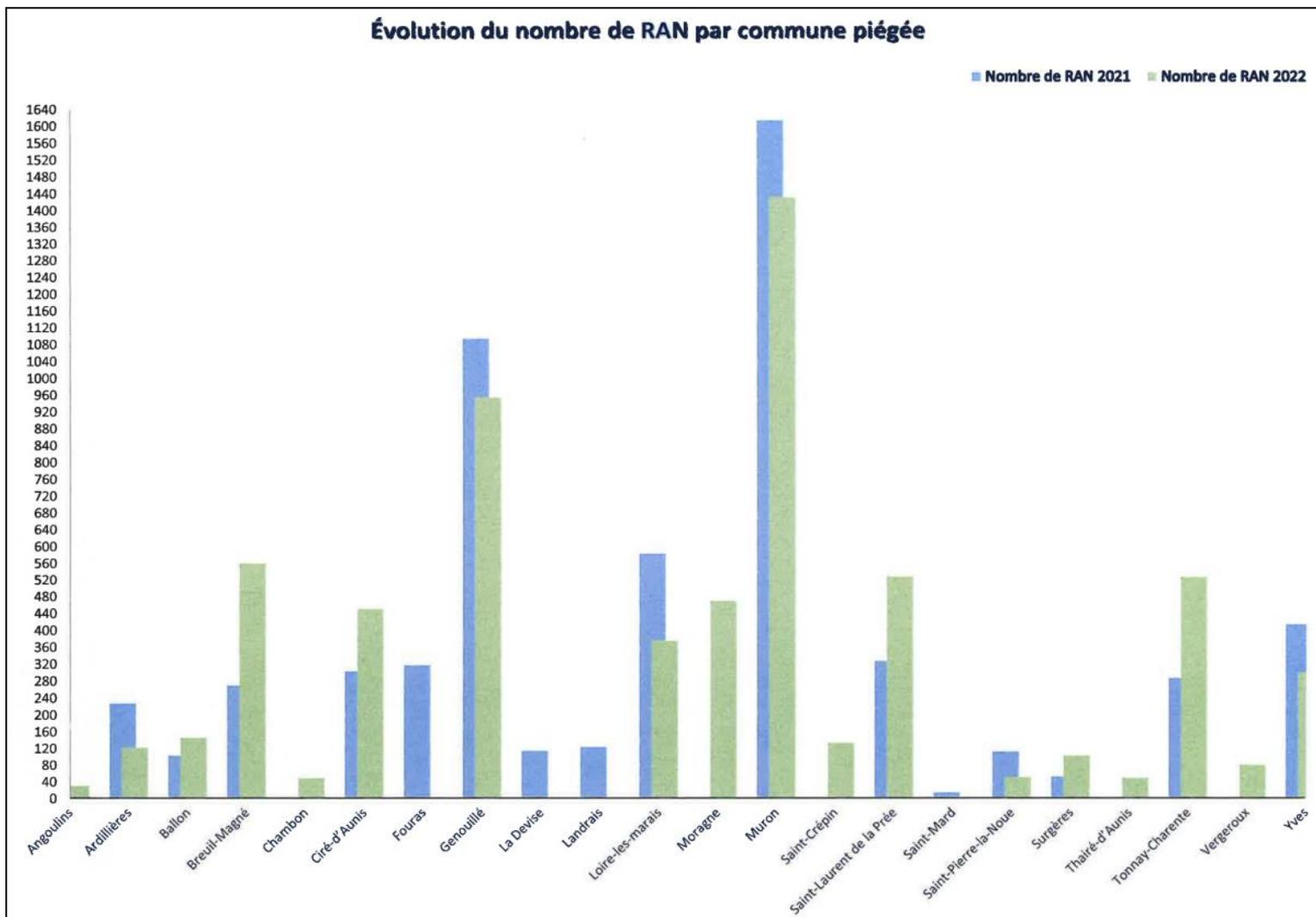


Tiges de lagarosiphon. Source : SMCA

➤ Mise en place de suivis en 2022

- Ragondins : nombre d'individus détruits par les piégeurs professionnels (Aunis GD)

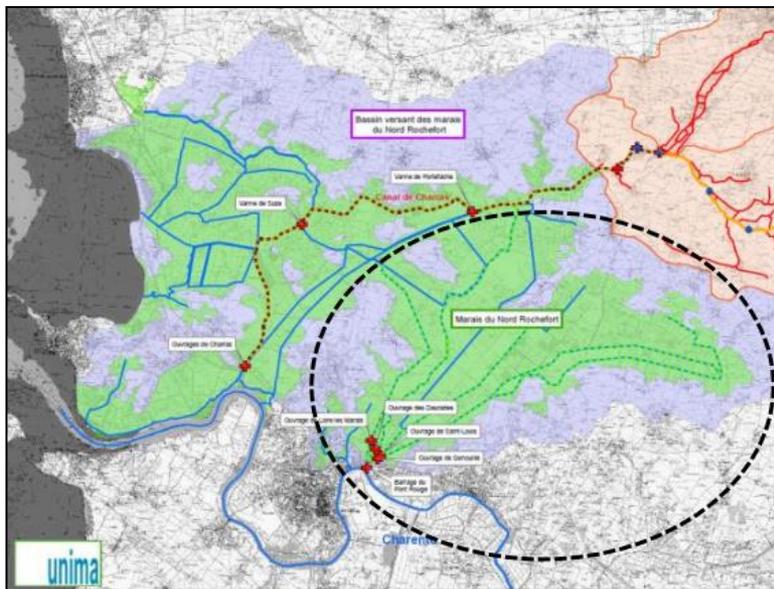
Communes piégées	nombre de prise 2021	nombre de prise 2022
Angoulins	0	30
Ardillières	226	121
Ballon	102	145
Breuil-Magné	269	559
Chambon	/	48
Ciré d'Aunis	302	450
Fourras	316	/
Genouillé	1093	954
Landrais	122	/
Loire-les-Marais	582	374
Moragne	/	469
Muron	1613	1431
St Crépin	/	132
St Laurent de la Prée	326	527
St Pierre la Noue	111	50
Thairé-d'Aunis	0	48
Tonnay-Charente	285	526
Vergeroux	/	79
Yves	413	298
Canal de Charras	402	189
Total	6162	6430



- Arrivée de l'animatrice en juin 2022
- Mise en conformité des ouvrages du nœud de Fichemore pour la continuité piscicole : co-pilotage de la démarche
 - Relance de la démarche par la DDTM17 en juin et octobre 2022
 - Réunion SMCA-UNIMA-AS en décembre 2022

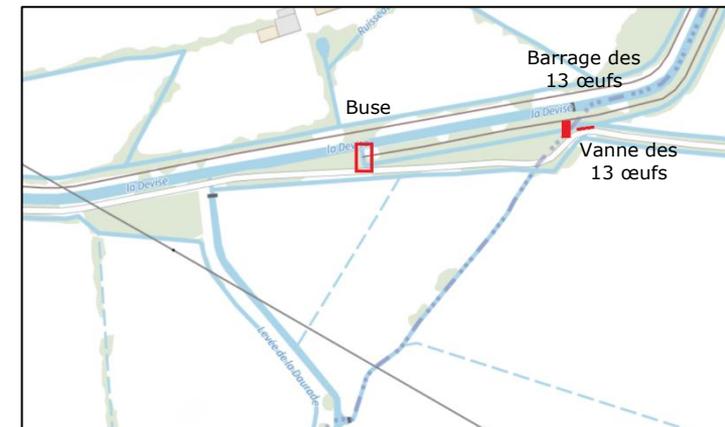
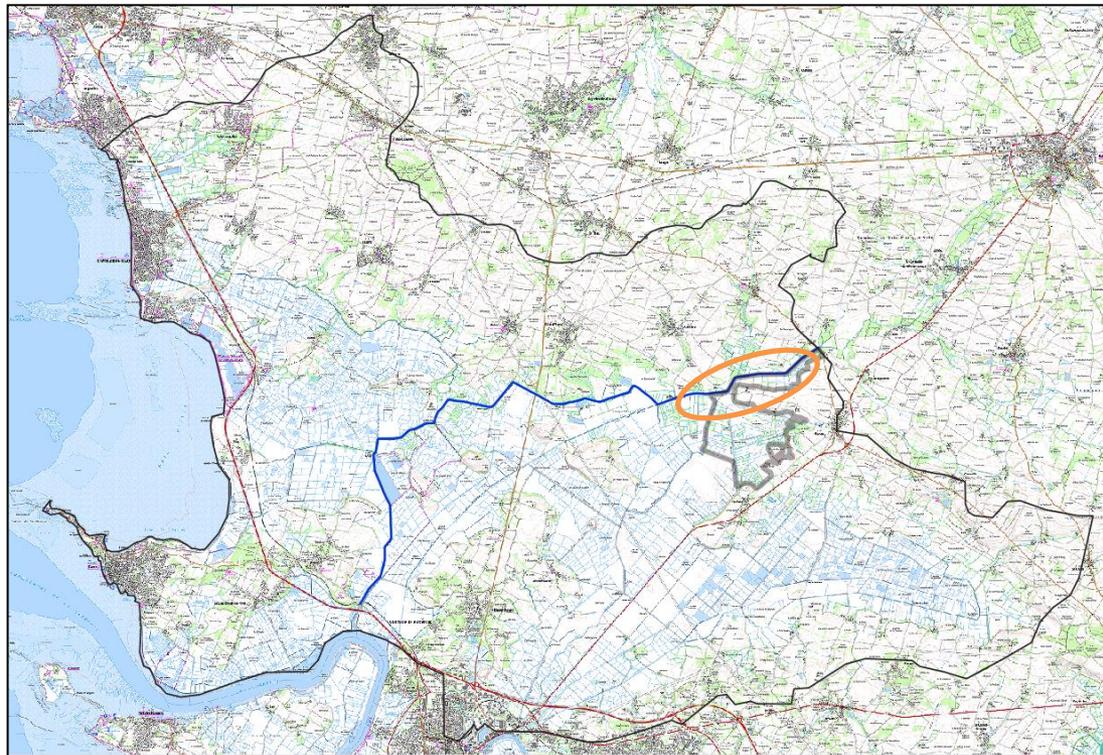


unima
L'expert public des territoires d'eau

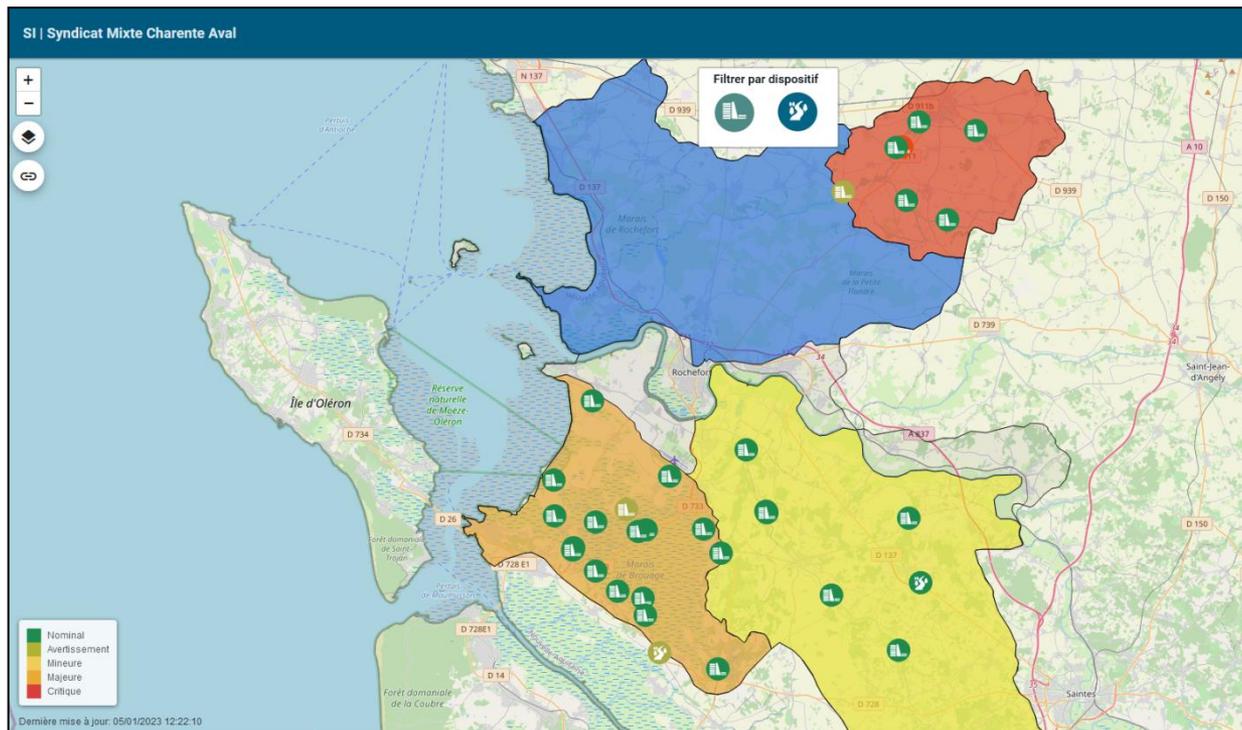


unima
L'expert public des territoires d'eau

- Restauration de la connexion entre le canal de Charras et le marais de Louby
 - Réunions AS des deux marais de Muron-CD17-UNIMA-SMCA en juillet et octobre (solutions techniques, administratives, ...)



- Mise en place d'un réseau de suivi sur les sous bassins du SMCA avec une plate-forme dédiée (ANTEA - lien avec celle du CD17)



- Préparation de l'étude pour le Plan Pluriannuel de Gestion sur le sous bassin des Marais Nord de Rochefort

- 5 études (études 2022, étude règlementaire pour la restauration de berges du canal de Charras)
- Une 10^{aine} de campagnes d'entretien des marais – ASA/ASCO
- 1 étude de définition d'un programme de travaux sur le tertiaire (AS St Laurent de la Prée)
- 4 campagnes d'entretien de végétation (fiches cantonales 2022, plan de gestion du canal de Charras)
- Restauration de l'ouvrage latéral de Marcou (AS des marais de Charras)
- Campagne de lutte contre la Jussie
- Campagne de lutte contre les ragondins

- Lancement de l'étude préalable au PPG Marais Nord de Rochefort

- PPG = outil permettant de
 - Restaurer les fonctionnalités du marais et des milieux aquatiques associés
 - Concilier la gestion des milieux aquatiques avec les usages et les activités humaines
 - S'adapter au changement climatique (Charente 2050)
- Objectif : initier une dynamique et définir une stratégie pour le territoire (problème ponctuels, problématiques structurelles)

- Composition de l'étude :
 - Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic partagé
 - Phase 2 : Définition des enjeux et de la stratégie
 - Phase 3 : Définition du programme d'actions
 - Phase 4 : Dossier réglementaire et AVP
- Concertation à chaque phase de l'étude (réunions, groupes de travail, COTECH, COPIL, etc)

- Etat des lieux et diagnostic partagé :
 - Bilan et synthèse des connaissances
 - Analyse des ressources et documents pour mettre en lumière les points positifs, les dysfonctionnements et des pistes d'améliorations
 - Identification des besoins du sous bassin (milieu, acteurs, gestion, gouvernance, ...)

Quel est l'état du milieu ?

Comment fonctionne le sous bassin entre ses différentes composantes et avec le sous bassin Gère-Devise ?

Quelles connaissances approfondir ?

- L'analyse du fonctionnement du sous bassin:
 - Le fonctionnement, l'état et l'évolution du milieu (marais, plaines, cours d'eau, zones humides, sols)
 - La relation nappe/marais
 - La relation têtes de bassin/marais
 - La relation avec le sous bassin Gère-Devisé
 - La continuité écologique (sédiments, piscicole, faunes, ripisylve, zones humides)
 - Les connexions entre les marais
 - L'état des connaissances sur la biodiversité

Quelle gestion est mise en place sur le sous-bassin ?

Est-ce que la gestion actuelle permet d'avoir un sous bassin fonctionnel ?

Comment améliorer la situation et s'adapter au changement climatique ?

- L'analyse de la gestion actuelle :
 - La gestion des secteurs de marais et de plaines, des cours d'eau et des zones humides
 - gestion des niveaux d'eau (accords, suivi, évolution, ...)
 - travaux et entretien sur 15-20 ans
 - évolution des pratiques, ...
 - Les usages
 - occupations du sol
 - évolution des usages
 - La gestion des Espèces Exotiques Envahissantes
 - Les impacts de la gestion actuelle
 - La pertinence et le découpage en UHC
- Les pistes/actions
 - favoriser/maintenir l'élevage et le conforter dans son rôle d'entretien du marais et de la biodiversité
 - adapter la gestion du sous bassin dans l'optique de Charente 2050
 - remettre de la réserve d'eau dans le marais, la maintenir et optimiser la réalimentation

Comment sont structurés les acteurs ?

Est-ce que cette structuration permet d'avoir un
sous bassin fonctionnel ?

Comment améliorer la gouvernance ?

- L'analyse de la gouvernance
 - La structuration actuelle
 - Les structurations pertinentes pour le fonctionnement du sous bassin
 - Le fonctionnement des acteurs, notamment des ASA/ASCO, le plus adapté pour le fonctionnement du marais

NB : L'analyse devra prendre en compte les impacts qu'un changement de gestion du sous bassin pourra avoir sur le fonctionnement du milieu et sur les usages

➤ A partir de la phase 1 : Diagnostic

- Bilan des connaissances, analyse des ressources
 - Identification des points positifs, des dysfonctionnements, des pistes d'améliorations
 - Identification des besoins
-
- Phase 2 : Définition des enjeux et de la stratégie
 - Phase 3 : Définition du programme d'actions
 - Phase 4 : Dossier réglementaire et AVP

- Planning prévisionnel
 - Lancement de la consultation : mi-avril 2023
 - Lancement de l'étude : juin 2023

Durée 18 mois.

Merci de votre participation



**SYNDICAT MIXTE
DE
LA CHARENTE-AVAL**

*Parc des Fourriers
3 avenue Maurice Chupin
CS 50224
17304 ROCHEFORT CEDEX
05 46 82 17 80
accueil@charente-aval.fr*

N'hésitez pas à visiter le site internet du SMCA pour obtenir des informations supplémentaires : <https://www.charente-aval.fr/>